

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 31 JUILLET 2026

L'an Deux Mille vingt-six, le trente-et-un à dix-neuf-heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de FLOYON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme GEBHARDT Évelyne, Présidente.

Présents : M^{mes} et M^{rs}, GEBHARDT Évelyne, GUILLE Catherine, CROISY Jean-Claude, DESJARDIN Séverine, HERBAUT Michel, ROYER Marie-Christine, RINK Nathalie, BEAUBOUCHER Nicole, TITRE Louisa.

Absents excusés : M^{mes} et M^{rs}, LENCLUD Cathy qui a donné procuration à TITRE Louisa, HEDON Hubert qui a donné procuration à GEBHARDT Évelyne, DUFOUR Claudine qui a donné procuration à ROYER Marie-Christine, GEBHARDT Cindy qui a donné procuration à CROISY Jean-Claude, JAGGLI Maryse qui a donné procuration à BEAUBOUCHER Nicole, DUFOUR Jean-Marc qui a donné procuration à GUILLE Catherine.

Absents :

Monsieur CROISY Jean-Claude a été désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- ✓ **Organisation du marché de Noël**
- ✓ **Colis de Noël**

2026-003 : organisation du Marché de Noël le 13 décembre 2026

Madame le Maire demande aux membres du CCAS et aux Présidents des associations conviés à la présente réunion de se positionner sur le programme du Marché de Noël en date du 13 décembre 2026.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, décide, à l'unanimité, d'organiser le Marché de Noël comme suit :

- Ouverture à 9h00
- Venue du Père-Noël de 10h00 à 11h00 (Sylvain)
- La musique municipale joue de 11h00 à 12h00
- Venue du Père-Noël de 16h00 à 17h00 (personne ne s'est désigné)
- Venue d'une princesse de 16h00 à 17h00 (Mme le Maire va contacter Mme MARISA Caroline)

Buvette et vin chaud par FestiFloyon.

Petite restauration par les Vieux Pistons.

Vente de gaufres et café par le Club Sourire.

La Billionnière exposera avec son tour à bois. Elle paiera sa table et donnera un lot pour la vente de grilles.

Les pompiers et la chasse aideront à l'installation de la salle le samedi matin à 10h00 et aideront au rangement le dimanche soir.

Séverine DESJARDIN s'occupe de faire les affiches.

Madame MARISA Caroline viendra déguisée en Ariel Noël de 16h00 à 17h00

L'APEF fera des maquillages à 1€(les bénéfices des maquillages seront reversés au CCAS). Ils distribueront également les flyers à Floyon, Papeux, Etroeungt, Larouillies, Avesnes/Helpe, Cartignies, Boulogne/Helpe et Fontenelle. Ils feront faire des dessins aux enfants de l'école (non nominatifs) pour les planter dans des fleurs pour les vendre. Les bénéfices seront également reversés au CCAS.

Louisa TITRE et Cathy LENCLUD s'occuperont de tenir le stand de concours de dessins (horaires à déterminer). Deux tranches d'âge et deux lots seront faits.

FestiFloyon et les membres du CCAS tiendront la buvette.

Il y aura un coin photos avec le Père-Noël, avec une arche à ballon et le fauteuil rouge.(FestiFloyon)

Il n'y aura pas la patinoire.

Concernant le Plan Vigipirate, les personnes suivantes seront à l'entrée, chacun leur tour :

- TROCHAIN Sylvain (11h-13h)
- HERBAUT Michel (15h-17h)
- DEVOUGE Cédric (9h-11h)
- HEDON Hubert ou LEFETZ Guillaume (13h-15h)
- LALLIER Stéphane (en renfort si nécessaire)

Il sera proposé aux exposants de faire don d'un article au profit du CCAS pour une vente de grilles.

Tarifs des boissons :

Vin chaud 2€, bière 2€, la bouteille de crémant 13€, la bouteille de champagne 22€, la coupe de champagne 2€, l'eau (50cl) 0.50€, café 1€, jus de fruits -coca-Orangina 2€

Chaque exposant paiera 2€ la table. Les tables sont limitées au nombre de 30.

2026-004 : Colis de Noël 2026

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il y a 111 personnes (31 couples et 47 personnes seules) de plus de 65 ans et 2 personnes de plus de 65 ans hospitalisées.

Elle précise qu'il faut prévoir environ 25.00€ par colis.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de commander les colis de Noël « Prestige » chez Esprit Gourmet, pour un montant de :

- 20.00€ pour les personnes seules soit 47 colis
- 30.00€ pour les couples soit 31 colis
- La trousse bien-être à 14.00€ pour les 2 personnes hospitalisées

Rien ne sera ajouté aux colis.

Il est également décidé de composer **le colis pour les personnes bénéficiant du RSA socle comme suit :**

- Un paquet de pâtes
- Un paquet de riz
- Une boîte de chocolats

- Un paquet de café
- Un pot de confiture
- Une boîte de macédoine de légumes
- Une boîte de thon
- Un sachet de mandarines
- Une bouteille de jus de fruits
- Une bouteille de sirop
- Un paquet de bonbons
- Une cugnole

Les personnes percevant le RSA activité ne peuvent prétendre au don du colis de Noël.

Le colis est différent de celui des aînés car il s'agit de personnes en difficulté et non d'un colis pour faire plaisir.

La séance est levée à 20h45

